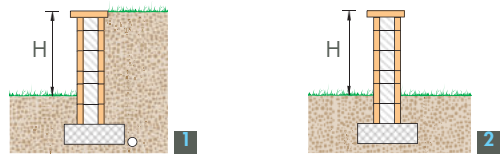


MISE EN ŒUVRE DES MURAPIERRE®

MURETS:

Les éléments Murapierre peuvent être utilisés pour réaliser des murets (profil 1) ou des murs de séparation (profil 2) de hauteurs (H) inférieures à 1 mètre. Dans ce cas, remplir les alvéoles avec du béton.



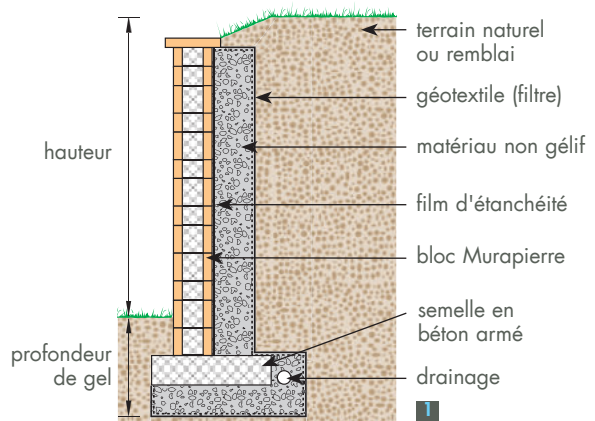
MURS DE GRANDES HAUTEURS:

Dans le cas de murs de hauteurs supérieures à 1 mètre, la fondation et le ferrillage doivent être correctement dimensionnés. (Recours à un ingénieur indispensable en cas de hauteur > 200 cm).

Les éléments Murapierre peuvent être utilisés pour monter des murs de soutènement (profil 1) et/ou des murs de séparation (profil 2 et 3). Le remplissage des éléments sera réalisé avec du béton autoplaçant (de fine granulométrie).

MUR DE SOUTÈNEMENT: PROFIL 1

Remplir les alvéoles avec du béton armé et ancrer le mur dans la fondation. Remplissage des éléments: 61 litres/m²

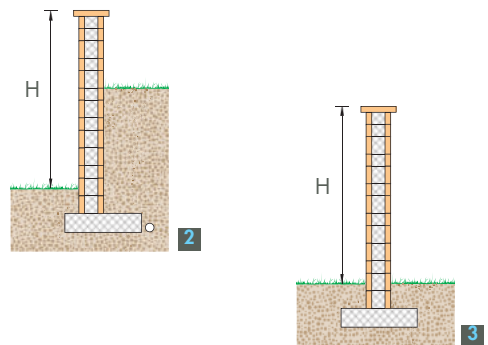


MUR DE SOUTÈNEMENT + PARAPET: PROFIL 2

Remplissage des éléments: 61 litres/m²

MUR DE CLÔTURE: PROFIL 3

Pour améliorer l'isolation acoustique des murs de séparation (fonction anti-bruit), il est nécessaire de jointoyer les blocs Murapierre avec le joint cermithane ou le mortier joint Pavifix.



ARMATURES VERTICALES GALVANISÉES: PROFILS 1 À 3

Hauteur maximum (cm)	300	250	200	150	100
Armatures ø (mm)	16	14	12	10	8
Barre par alvéole	1	1	1	1	1

ARMATURES HORIZONTALES GALVANISÉES

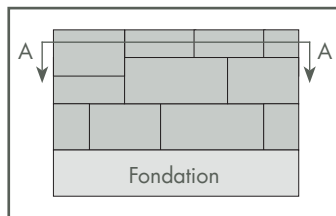
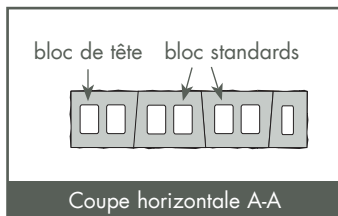
Une barre de diamètre 8 mm tous les trois ou quatre rangs de Murapierre.

CONSOMMATION DE BÉTON

Remplissage des éléments (utiliser un béton autoplaçant): 61 litres/m²

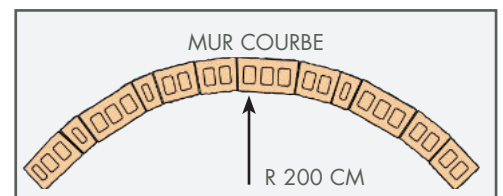
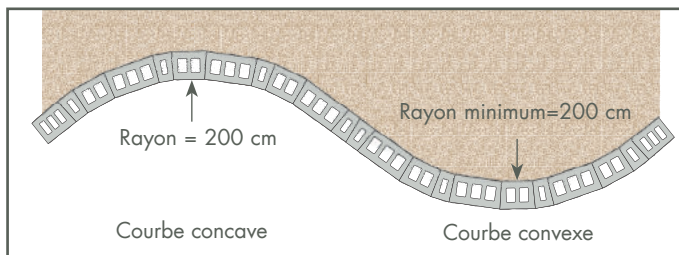
RÉALISATION DE MURS DROITS:

Lors du montage des éléments de Murapierre (pièces de têtes et pièces standards), limiter les alignements des joints verticaux.
Mur anti-bruit: prévoir de jointoyer les éléments (nous consulter).

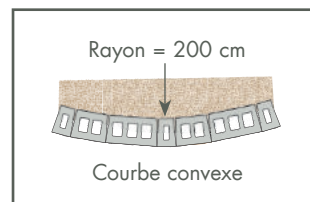


RÉALISATION DE COURBES:

Les blocs standards Murapierre permettent de réaliser des murs de soutènement en courbe convexe et/ou concave visible 1 face. Rayon minimum 200 cm.

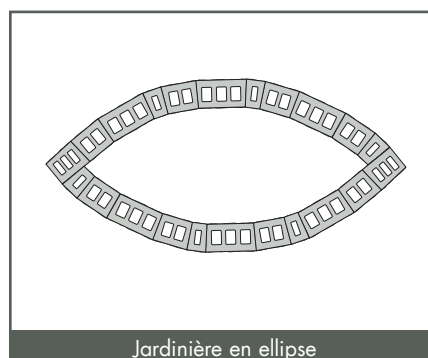
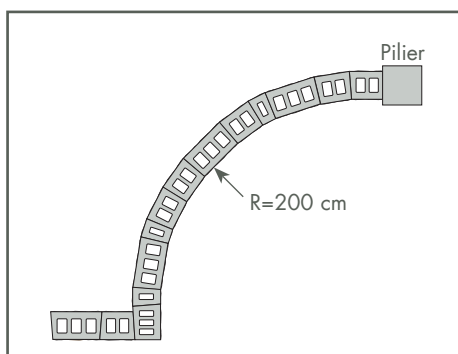


Pour un rayon supérieur à 200 cm, les joints du côté du terrain naturel ne seront pas totalement fermés. (seulement courbe convexe).

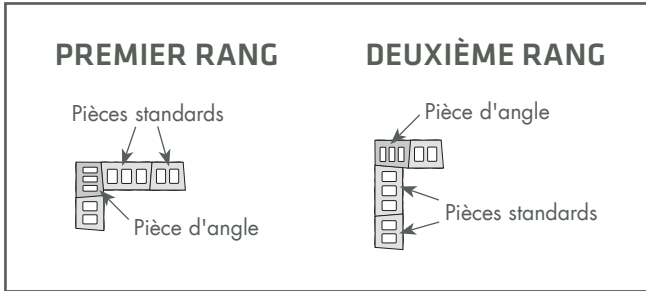


Les blocs Murapierre permettent de réaliser des murs de clôture en courbes convexe et/ou concave visibles sur 2 faces. Rayon 200 cm.

Les blocs Murapierre ne conviennent pas aux murs de clôture d'un rayon supérieur à 200 cm. Les joints ne seront pas totalement fermés sur l'une des 2 faces visibles.



RÉALISATION D'ANGLES À 90°:



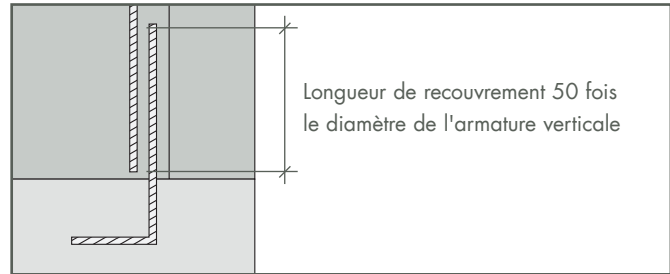
Des pièces d'angles sont disponibles pour réaliser des angles à 90°. Les pièces d'angles doivent être montées en les inversant alternativement par rang.

ANCRAGE DU MURAPIERRE® DANS LA FONDATION

Pour ancrer le Murapierre dans la fondation, l'utilisateur a le choix entre deux variantes:

VARIANTE 1: PROCÉDÉ TRADITIONNEL DE CONSTRUCTION

Ferraillage de la fondation et mise en place des armatures d'attentes en acier galvanisé pour assurer l'ancrage du Murapierre avec un espacement de 15 cm



VARIANTE 2: PROCÉDÉ D'ANCRAGE PAR MORTIER D'INJECTION

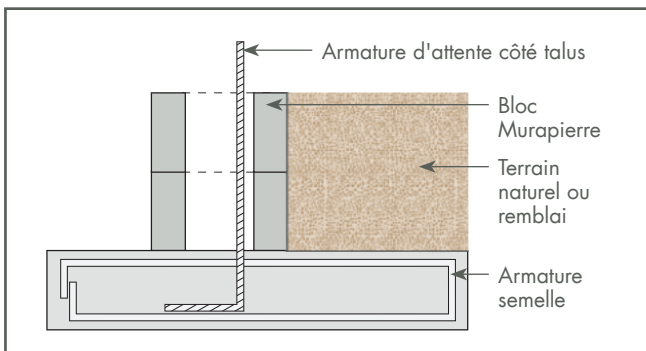
Ferraillage de la fondation puis ancrage des armatures d'attente en acier galvanisé sur fondation durcie, par perçement et injection de mortier Hit-RE 500, selon fiche technique Hilti.

FONDATION:

La fondation et son ferraillage doivent être correctement dimensionnés. Pour des murs réalisés avec des blocs Murapierre, les dimensions de la fondation sont données ci-contre en fonction de la hauteur des murs.

Hauteur maximum (cm)	300	250	200	150	100
Fondation: Largeur (cm)	130	120	90	70	50
Hauteur (cm)	30	25	20	20	15

Dans le cas d'un mur de soutènement, la fondation est dissymétrique. Le ferraillage doit être positionné du côté du terrain naturel ou du remblai. Le mur doit être ancré dans la fondation grâce à l'armature d'attente avec une longueur de recouvrement égale au minimum à 50 fois le diamètre de l'armature utilisée (50 \varnothing).



Dans le cas d'un mur de clôture, les armatures d'attentes doivent être positionnées alternativement dans les alvéoles à droite et à gauche. Le mur est ancré dans la fondation grâce à l'armature d'attente avec une longueur de recouvrement égale au minimum 50 fois le diamètre de l'armature utilisée (50 \varnothing).

